



Établissement Public Territorial  
du Bassin de la Meuse



# Stratégie biodiversité du Bassin Meuse



# Sommaire

Contexte réglementaire actuel de la stratégie

Enjeux et objectifs identifiés

Une déclinaison de la stratégie régionale

Les actions de l'EPAMA pour 2020



# Contexte réglementaire

Deux stratégies émergentes

Stratégie  
Biodiversité de  
Bassin

Loi

L.213-12  
CE

Stratégie  
Biodiversité  
Régionale

Loi et  
Décret

L.110-3 CE

Décret du 21  
mars 2017



# Contexte réglementaire

## La Stratégie Régionale Biodiversité



### Décret du 21 mars 2017 relatif aux comités régionaux de la biodiversité

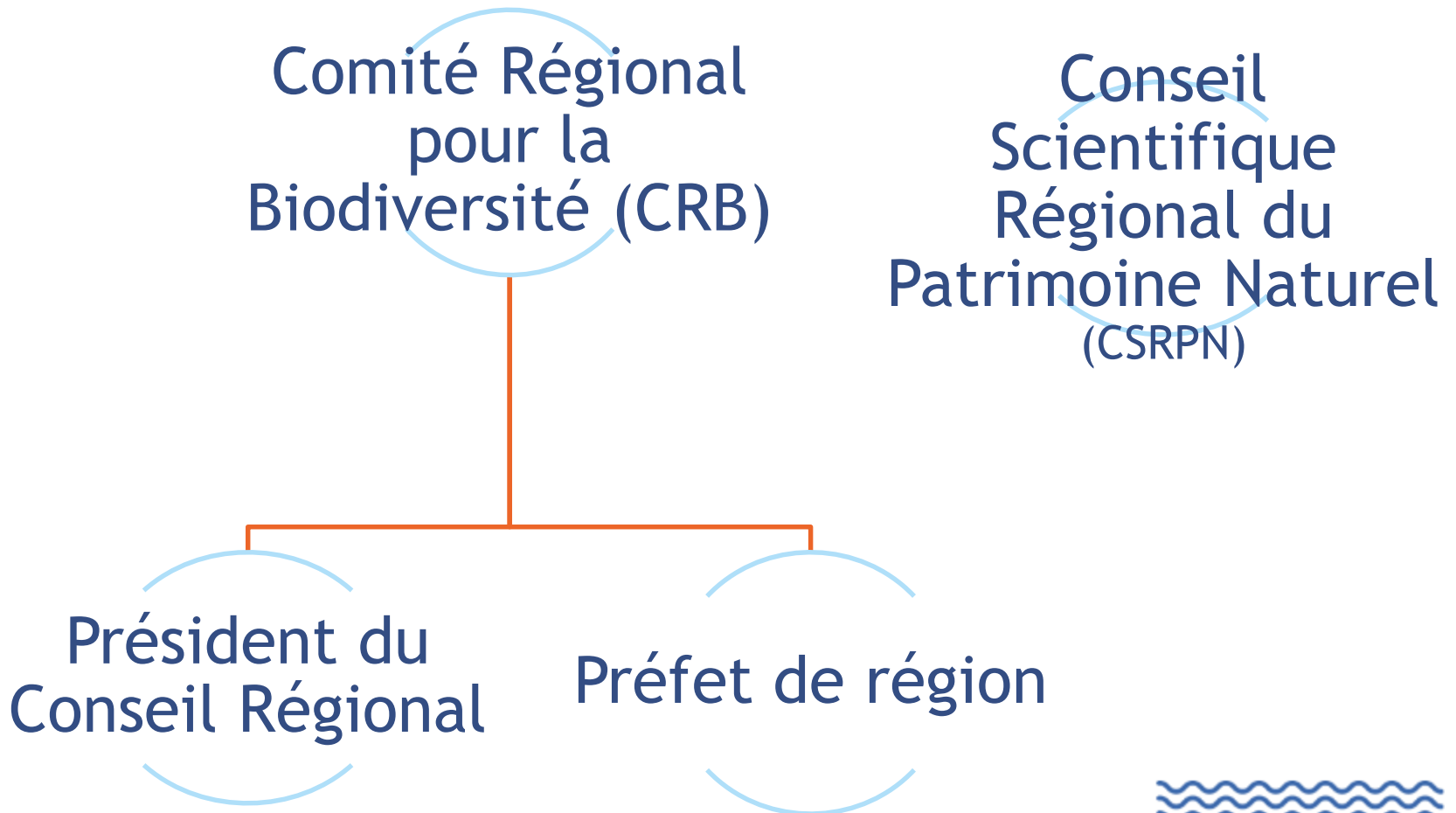
« Art. D. 134-34.-I. CE -Le comité, placé auprès du président du conseil régional et du préfet de région, constitue le lieu privilégié d'information, d'échange, de concertation et de consultation sur toute question relative à la biodiversité au sein de la région. A ce titre :

« 1° Il est associé, afin d'assurer la concertation prévue par l'article L. 110-3, à l'élaboration de la stratégie régionale pour la biodiversité mentionnée à ce même article. Il est également associé à la mise en œuvre et au suivi de cette stratégie ;



# Contexte réglementaire

## Gouvernance de la Biodiversité en région Grand-Est





# Contexte réglementaire

## Le rôle des EPTBs

### Article L213-12 du code de l'environnement

Un établissement public territorial de bassin est un groupement de collectivités territoriales constitué [...] en vue de faciliter, à l'échelle d'un bassin ou d'un groupement de sous-bassins hydrographiques,

- la prévention des inondations et la défense contre la mer,
- la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, ainsi que
- la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des écosystèmes aquatiques et des zones humides...



# Enjeux de gouvernance

## Enjeux identifiés

- Enjeu de légitimité : être reconnue par les acteurs du bassin versant pour développer une stratégie biodiversité
- Enjeu d'identité : que les partenaires s'approprient la stratégie biodiversité de bassin



# Objectifs de gouvernance

## Objectifs identifiés

- Faire valider la stratégie de bassin auprès du Comité Régional de la Biodiversité
- Créer une identité reconnue et propre à la stratégie biodiversité de bassin





# Une déclinaison opérationnelle de la SRB

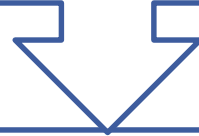
ENJEUX — CONTEXTE  
OBJECTIFS

DECLINAISON

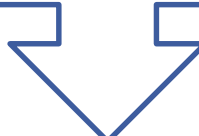
ACTIONS



Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB)



Stratégie Régionale pour la Biodiversité (SRB)



Stratégie de Bassin pour la Biodiversité  
(EPAMA)



# La stratégie régionale pour la biodiversité

ENJEUX  
—  
OBJECTIFS

DECLINAISON

ACTIONS

Axe A : Protéger et valoriser notre patrimoine naturel existant

Axe B : Reconquérir la biodiversité et améliorer la résilience des écosystèmes

Actions de restauration

Axe C : Mieux connaître pour agir

Etudes et connaissances

Axe D : Réduire les pressions sur la biodiversité

Actions de protections et de gestion

Axe E : Tous acteurs pour la biodiversité

Actions de sensibilisation

Axe F : Améliorer l'efficacité et la cohérence des politiques publiques en matière de biodiversité



# La stratégie de bassin concrètement

- Une stratégie biodiversité de bassin (EPAMA - EPTB Meuse) ayant son identité propre
- Tous les acteurs du bassin versant ayant un lien avec la biodiversité
- Un catalogue d'actions déclinant les grands axes de la SRB
- Des actions déjà identifiées pour 2020



# Comment l'EPAMA s'implique ?

Les actions sur lesquelles l'EPAMA se positionne

Axe C : Mieux connaître pour mieux agir

- Organiser des journées de formation sur les espèces exotiques envahissantes
- Etude hydro-morphologique et sédimentaire des cours d'eau du bassin versant de la Meuse
- Organiser une journée de rencontre internationale autour de la problématique des poissons grands migrants



# Comment l'EPAMA s'implique ?

Les actions sur lesquelles l'EPAMA se positionne

## Axe E : Tous acteurs pour la biodiversité

- Diffuser le guide des bonnes pratiques sur la gestion des berges, ripisylves et des embâcles
- Sensibiliser les collectivités et faire émerger des projets multi-partenariaux autour de la trame verte et bleue



# Comment l'EPAMA s'implique ?

Les actions sur lesquelles l'EPAMA se positionne

## Axe F : Améliorer l'efficacité des politiques publiques

- Créer une identité, un logo, un nom, une charte propre à la SBB
- Réaliser une synthèse des actions déjà effectuées sur le BV

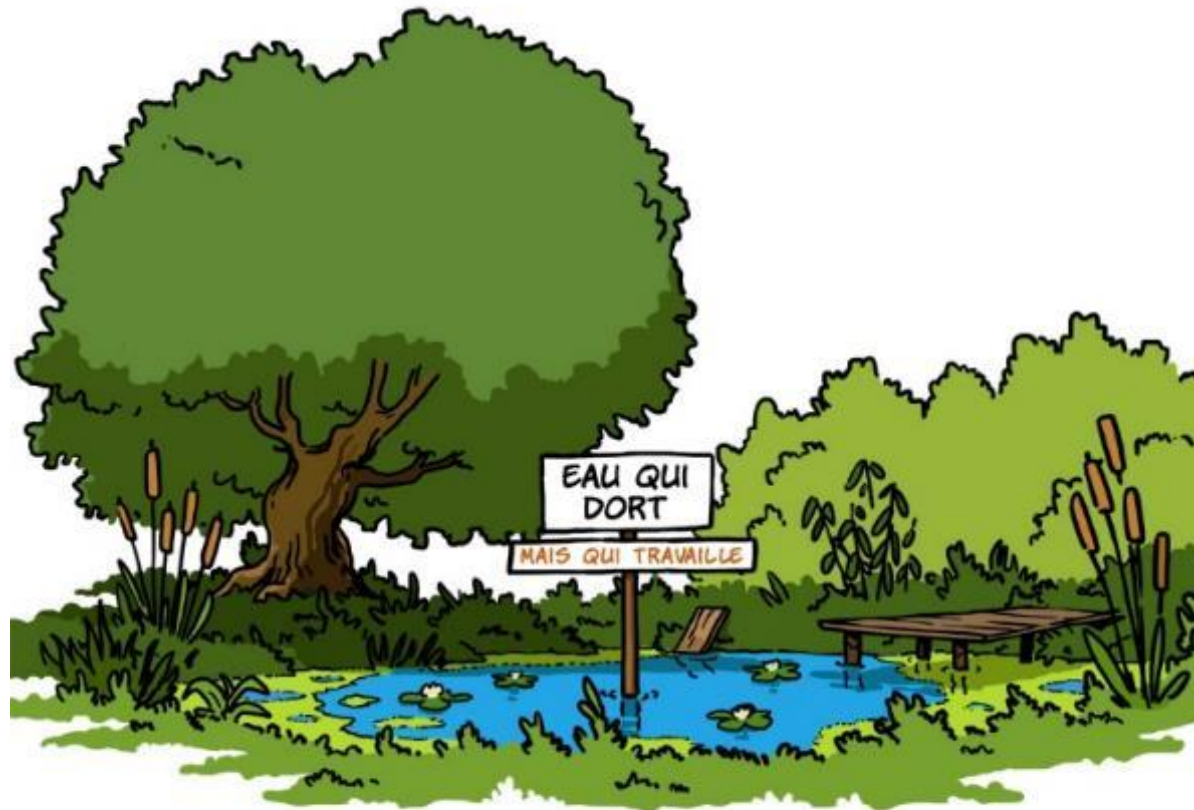


# Planning prévisionnel EPAMA 2020

Etapas 2020	Echéance
Organisation de Comités techniques locaux et de Comités financeurs	Début décembre 2019 à fin Janvier 2020
Elaborer un marché « Identité visuelle »	Fin avril 2020
Encadrement stagiaire conférence Grands migrants	Début Avril 2020 à fin septembre 2020
Conférence Grands migrants	Fin septembre 2020
Réflexions sur des projets multi-partenariaux	Fin janvier 2020 à fin Mars 2020
Etude hydromorphologique Synthèse des actions du BV	Décembre 2020 à décembre 2021
Organisation de 3 journées sur les EEE émergentes	Mai à septembre 2020



Merci pour votre attention !



M.

